

La Fonction Publique de demain et Force Ouvrière

La réforme territoriale et les récentes circulaires du Premier ministre, engageant d'éventuelles nouvelles organisations des services publics déconcentrés. La transition numérique sera également un changement profond.

A ce stade les orientations ne sont pas rassurantes car une fois de plus, le dogme de la réduction de la dépense publique, qui se traduit par moins de postes et moins d'implantations de service publique, pilote ces réformes.

Pour autant **FO** va peser pour qu'un débat s'installe autour du service public de proximité et de l'égalité d'accès des usagers à celui-ci. Nous sommes attachés à l'égalité des droits des usagers qui commence par l'égalité d'accès aux services publics.

Le numérique ne peut pas être l'alpha et l'omega de tout. De nombreux usagers n'ont pas accès à l'internet haut débit, ils n'ont soit pas les moyens financiers ou humains de l'utiliser.

Demain sera le choix du cadre juridique de l'emploi public.

Recrute-t-on des fonctionnaires ou des agents sous contrat ?

Nos pensions, inscrites au grand livre de la dette publique, seront-elles toujours sous cette forme ou un système par points va-t-il anéantir cela ?

Pour FO, les revendications sont connues :

maintien et amélioration du statut général des fonctionnaires,

maintien et amélioration du code des pensions civiles et matérielles

Contrairement à ce que laissent entendre

certain, défendre ces garanties collectives

n'est pas archaïque. Le statut général des fonctionnaires a, depuis 1983, subi plus de 200 modifications législatives ou réglementaires pour s'adapter aux besoins

de notre société, c'est ce qu'on définit comme étant la mutabilité du service public et c'est grâce à un seul texte que l'on peut s'adapter à la situation de plus de 5,4 millions d'agents.

A l'heure où le Président de la République veut transformer notre modèle social et non l'améliorer, notre organisation syndicale, première organisation de la Fonction Publique d'État, a un rôle majeur à jouer dans les mois à venir.

Nous tenons à démontrer conformément aux statuts que c'est au syndicat que revient le droit de discuter de faire entendre les revendications des agents.

FO a la chance et la force d'être une organisation libre et indépendante.

Notre seul objectif : constamment améliorer les droits et les conditions de travail des fonctionnaires et agents publics.

Nous ne voulons pas « comme certains accompagner les orientations du gouvernement de les accompagner en négociant la longueur de la chaîne et le poids du boulet » !

